



P M E	COTATION GENERALE PROPOSEE			Auto diagnostic du dirigeant	Avis du CIP lors du rendez- vous du jeudi de la prévention
	Pré- occupant	Grave	Très grave		
RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT (sans élément chiffré)					
1 - Relations avec les banquiers : souvent 1^{er} révélateur					
- Appels journaliers pour faire le point avant d'accepter de payer les chèques qui se présentent	x				
- Refus de payer les échéances (traites)		x			
- Refus de payer les chèques		x			
- Suppression des concours bancaires Détonateur (Voir page 11)			x		
2 - Relations avec les salariés					
- Règlements salaires en retard si répétitifs	x				
- Démission de salariés « clés » pouvant s'expliquer par une perte de confiance		x			
- Fort absentéisme	x				
3 - Relations avec les clients					
- Retard dans les livraisons des clients	x				
- Augmentation du délai moyen de règlements des clients ou du nombre de litiges traduisant <ul style="list-style-type: none"> • soit la mauvaise qualité du travail • ou la mauvaise qualité du poste clients 	x*	x*			
- Annulation anormale de commandes	x*	x*			
- Perte de clients importants		x*	x*		
<p>➤ Commentaires : n°1 « Relations avec les banquiers »</p> <p>Analyse à faire : ces problèmes de trésorerie résultent-ils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de « réels problèmes » dans l'entreprise - d'une simple désorganisation : (absence de suivi journalier de la trésorerie, mauvais recouvrement des créances clients...) - d'une mauvaise structure financière du bilan qui peut entraîner une « frilosité » du banquier. 					

x* En fonction du nombre et des montants



P M E	COTATION GENERALE PROPOSEE			Auto diagnostic du dirigeant	Avis du CIP lors du rendez-vous du jeudi de la prévention
	Pré-occupant	Grave	Très grave		
4 - Relations avec les fournisseurs					
- Allongement des délais de règlement	x				
- Suppression des délais de règlement		x			
- Refus de livraison			x		
- Exercice du droit de revendication (clause de réserve de propriété)			x		
- Injonction de payer	x				
. Si répétitif		x			
- Assignations pour créances non contestées		x*	x*		
5 - Relations avec le Trésor Public (Administration Fiscale) et les Organismes Sociaux dits créanciers privilégiés					
- Non dépôt des déclarations		x			
- Inexactitude dans les bases de cotisations sociales et/ou de TVA		x			
- Non règlement des cotisations ou de la TVA		x			
. Si répétitif			x		
- Non paiement des précomptes		x			
- Inscription de privilèges URSSAF/Trésor	x*	x*	x*		
- Avis à tiers détenteur		x*	x*		
- Redressements significatifs suite à contrôles	x*	x*			
- Assignment en redressement judiciaire devant le Tribunal de Commerce			x		
6 - Procès importants					
- Prud'hommes (selon possibilité de perte)	x	x			
- Clients / Fournisseurs	x	x			
- Dénonciation du bail avec offre de renouvellement à des conditions financières impossibles			x		
7 - Cotations diverses					
- Cotation Banque de France	x	x	x		
- Assurances crédit (Coface, SFAC)	x	x	x		
- Cotation renseignements commerciaux (DUN, Groupe Coface, bil...)	x	x	x		
8 - Relations avec les Conseils extérieurs et autres					
- <u>Experts-comptables</u> . suspension des travaux du fait du non règlement des honoraires		x			

* en fonction du nombre et des montants

P M E	COTATION GENERALE PROPOSEE			Auto diagnostic du dirigeant	Avis du CIP lors du rendez-vous du jeudi de la prévention
	Pré-occupant	Grave	Très grave		
9 – Procédures d’alertes « Existantes »					
- <i>Commissaire aux comptes</i> (Cf. fiche 2.11 www.entrepriseprevention.com) • procédure d’alerte : apprécier le niveau		x	x		
- <i>Comité d’entreprise</i> (Cf. fiche 2.12 www.entrepriseprevention.com) • procédure d’alerte : voir les conclusions du rapport		x	x		
- <i>Tribunal de commerce</i> (Cf. 2.10 www.entrepriseprevention.com) • Convocation par le Président du Tribunal de Commerce. Art.611.2 : selon problèmes		x	x		
10 – Quelques éléments chiffrés « en complément »					
➔ Analyse de la structure du bilan					
Quelques exemples :					
- Les dettes à moins d’un an sont supérieures aux stocks et valeurs réalisables et disponibles à moins d’un an (clients principalement)	x				
- Augmentation des stocks non justifiée par un développement de l’activité, traduisant l’existence de stocks morts → Si déstockage possible → Si pertes potentielles	x	x			
➔ Divers					
- Baisse <u>significative</u> des marges		x			
- Retards <u>significatifs</u> dans la comptabilité – Absence de visibilité		x			
- Non dépôt des comptes annuels au greffe du Tribunal de Commerce	x				
TOTAUX					

**ORIENTATION
DU DOSSIER**

**Majorité de
PREOCCUPANT**

Rendez-vous avec le C.I.P
- écoute
- information
- orientation
Pour un entretien
gratuit et confidentiel
de plus d’une heure

**Majorité de
GRAVE**

Rendez-vous avec le
Président du Tribunal
de Commerce pour
procédures amiables
Pour demande d’un
mandat ad hoc sur
requête

**Majorité de
TRES GRAVE**

Etablissement de la
DCP et dépôt au greffe
pour procédures
collectives auprès du
Tribunal de Commerce
Pour dépôt DE LA
déclaration de cessation
des paiements